

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 53 (1917)
Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

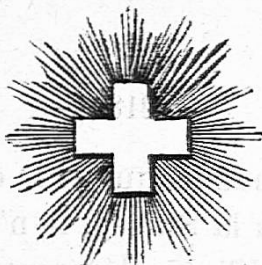
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIII^{me} ANNÉE

N^o 13
Série A



LAUSANNE

31 mars 1917.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *L'école laïque française. — A l'institut J.-J. Rousseau. — Autre temps. — Revue des idées. — Dans l'école vaudoise. — Souvenirs d'actualité. — Bibliographie.*

L'ÉCOLE LAÏQUE FRANÇAISE

J'écris ces lignes pour m'acquitter, envers une grande méconnue, l'École laïque française, d'une dette de gratitude, contractée il y a de longues années déjà, et sans cesse accrue au cours de mes séjours en France.

Comment se fait-il que l'on connaisse si mal dans la Suisse romande, — comme d'ailleurs en Amérique et en Angleterre, — les méthodes et les programmes adoptés en France par le Ministère de l'Instruction publique, et que l'on y éprouve souvent, à l'égard de l'École laïque française et de ses instituteurs, une défiance aussi tenace qu'injustifiée? C'est sans doute qu'il règne dans ces pays protestants un malentendu : on y confond l'irréligion et le matérialisme avec l'anti-cléricalisme, on n'y a pas encore appris à distinguer le cléricalisme de la religion. Il en résulte que l'on se figure volontiers que l'École laïque française a été créée par de farouches athées pour faire la guerre à Dieu, et que tous ses maîtres sont des hommes qui se donnent le ridicule de bannir de leurs salles et de leurs manuels jusqu'à son nom. Et l'on se dit que, dans un pays où les écoles sont jésuites ou athées, il ne saurait y avoir de saine pédagogie.

Quelle profonde ignorance des faits révèle ce jugement! Comment ne se rend-on pas compte, dans des milieux aussi éclairés

que ceux de la Suisse romande, que si le cléricalisme ne fait courir aucun danger immédiat à la Suisse, il n'en va pas de même chez nos voisins d'outre-Jura. Si des démocrates avertis, conscients de leurs responsabilités — un Buisson par exemple — ont cru devoir lutter pour émanciper de la tutelle cléricale, anti-démocratique et obscurantiste, les enfants destinés à devenir les libres citoyens d'un pays libre, si, dans leur clairvoyante terreur, ils ont voulu, un peu brutalement parfois, couper les ponts entre la démocratie et l'Eglise, quoi d'étonnant?

Au reste, encore une fois, ne confondons point l'esprit anti-clérical avec l'esprit anti-religieux; la très grande majorité des professeurs et des instituteurs laïques français ne combat aucunement la religion, mais pratique au contraire une large tolérance. Lisez dans le *Programme officiel des Ecoles primaires élémentaires*, le paragraphe sur l'objet de l'enseignement moral; vous le trouverez empreint du plus noble respect de toutes les opinions religieuses. Et dans le programme du cours moyen de morale, destiné aux enfants de neuf à onze ans, sous la rubrique : *Devoirs envers Dieu*, figure ce qui suit : « D'abord il (l'instituteur) leur apprend à ne pas prononcer légèrement le nom de Dieu; il associe étroitement dans leur esprit à l'idée de la cause première et de l'être parfait un sentiment de respect et de vénération; et il habitue chacun d'eux à environner du même respect cette notion de Dieu, alors même qu'elle se présenterait à lui sous des formes différentes de celles de sa propre religion. Ensuite, et sans s'occuper des prescriptions spéciales aux diverses communions, l'instituteur s'attache à faire comprendre et sentir à l'enfant que le premier hommage qu'il doit à la divinité, c'est l'obéissance aux lois de Dieu telles que les lui révèlent sa conscience et sa raison ¹ ».

Il serait fort regrettable que les instituteurs romands partageassent les préjugés courants contre l'Ecole laïque française, car le pédagogue est tenu de chercher des lumières partout où il en peut

¹ Voir, pour un exemple de détail, dans le *Manuel général de l'instruction primaire*, année 1916 à 1917, numéro du 28 octobre, la belle leçon de M. Buisson pour la Toussaint, dont le résumé commence par ces mots : « A l'occasion de la Toussaint, honorons la mémoire non seulement de tous les saints, mais de tous les bienfaiteurs de l'humanité. »

trouver, et certes l'école primaire, les lycées, — surtout ceux de jeunes filles, aux programmes plus modernes que ceux de garçons, — les écoles primaires supérieures, les écoles normales départementales, l'Ecole de Fontenay-aux-Roses et celle de Sèvres, pour ne point parler des facultés universitaires ou de l'Ecole normale supérieure, constituant un foyer pédagogique ardent et rayonnant.

Avant la guerre, il était encore un reproche grave que l'on faisait à l'école primaire française et à ses instituteurs, on les accusait d'être anti-patriotes, anti-militaristes, internationalistes. Je crois que personne, à l'heure qu'il est, n'aurait le triste courage d'exhumer ce jugement sommaire. Un article de M. Paul Chapuis en a fait justice ici-même. Non, certes, ils n'étaient point coupables d'anti-patriotisme, ces jeunes hommes qui ont mérité les citations qui se succèdent, brèves, héroïques, sublimes, aux pages du livre d'or de l'enseignement primaire. Mais ils avaient cru à la fraternité de tous les hommes, ils rêvaient l'union des peuples pour le progrès de l'humanité, ils admiraient le bien partout où ils le trouvaient, sans se préoccuper des frontières, ils ne savaient pas haïr; après trente mois de guerre ils n'ont pas voulu apprendre à haïr, car ils estimaient que rien de beau ni de durable n'a jamais été fondé sur la haine. Ils étaient généreux, pleins d'optimisme, d'idéalisme, d'illusions peut-être; de lâcheté ou d'égoïsme, non pas. Si vraiment l'école laïque française eût été un foyer d'anti-patriotisme, pensez-vous que les soldats de France et les femmes françaises — élèves pour les quatre cinquièmes de ces écoles — eussent montré la fermeté, le calme, l'invincible courage, qui depuis tantôt trois ans, font l'admiration du monde?

Le 1^{er} août 1914, je me trouvais dans un petit bourg de pêche du Finistère. C'est là que j'assistai à la mobilisation et je n'hésite pas à affirmer que ce fut un spectacle d'une grandeur antique. Au milieu de ces pêcheurs bretons, de ces cultivateurs, et de leurs femmes, j'eus pour la première fois l'impression que j'ai tant de fois ressentie à nouveau dans mes rencontres avec des poilus, des marins, et même des concierges et des boutiquières, — à Paris comme en Savoie, comme au fond de la Bretagne bretonnante, — avec des internés en Suisse comme avec de grands blessés, l'im-

pression d'un peuple étrangement conscient de sa dignité de peuple libre, conscient de ses devoirs et résolu à les accomplir, conscient aussi de la solidarité qui unit tous les enfants d'une même démocratie et toutes les générations de ses enfants; l'impression d'un peuple majeur, marchant, les yeux grands ouverts, librement, volontairement, dans un chemin détesté, parce que cela est nécessaire pour l'avenir de sa patrie et pour la libération du monde.

Ces hommes et ces femmes, hier encore étaient — dans leur très grande majorité — élèves de l'école laïque. Celle-ci a-t-elle donc, en leur prêchant la fraternité humaine, affaibli dans leur cœur l'amour de la patrie? A-t-elle, en ne leur parlant point de religion, diminué dans leur âme le sentiment du devoir? A-t-elle, par sa morale laïque, atrophié leur conscience? Ah! certes non. Dans sa dernière lettre à sa femme, un soldat, cuisinier, écrivait: « Si par hasard il m'arrive quelque chose, j'espère que tu seras courageuse; tu élèveras mon fils en homme, en homme de cœur; tu lui diras, quand il sera grand, que son père est mort pour lui, ou tout au moins pour une cause qui doit lui servir, à lui et à toutes les générations à venir. » Un instituteur, sergent, écrivait à son recteur d'académie: « Je suis en tranchée de première ligne. Même sous le canon, nous n'oublions pas l'idéal pour lequel nous combattons. De savoir que l'accomplissement de notre devoir actuel dépasse en partie notre personne, et notre temps et même notre pays, puisqu'il intéresse l'humanité au sens profond du mot, nous est un stimulant d'une vigueur incalculable. Ce sentiment, vous ne le trouverez pas seulement chez ceux qu'une certaine culture a rendus pleinement conscients du rôle qu'ils jouent. Vous le retrouverez très puissant, même s'il est nécessairement un peu vague, chez les plus humbles et les moins cultivés de nos camarades¹. »

Comme l'a fait observer M. Buisson²: « Dans l'armée même, on parle beaucoup moins de *gloire*, beaucoup plus de *devoir*... une même pensée s'accuse chez tous ces hommes, et c'est le secret de

¹ Lettres citées par M. F. Buisson dans sa conférence à la *Ligue de l'enseignement*, le 29 mars 1915, sur *la France et l'Ecole*.

² Même conférence.

leur force : tous ils croient à un devoir, ou plutôt ils le sentent, ils le respirent, ils le vivent jusqu'à en mourir s'il le faut... Et le mot : « Fais ton devoir » a été écrit par des millions de femmes qui ont retenu leurs larmes pour ne pas l'effacer. »

Presque en tous pays, et même dans certains milieux parisiens. on a été surpris de l'attitude, héroïque avec simplicité, et de la tenue morale du peuple français. Pour qui savait quel esprit anime l'école primaire en France ; pour qui avait des amis parmi ces instituteurs et ces institutrices, qui, — comme l'a dit le ministre de l'Instruction publique, au congrès des *Amicales d'instituteurs et d'institutrices* tenu à Paris, le 11 août 1916, — ont « formé, pendant quarante-quatre ans de république, les générations qui étonnent le monde ; » pour qui connaissait des professeurs de facultés, des inspecteurs et inspectrices, des professeurs de lycée masculins et féminins ; pour qui lisait les journaux pédagogiques français¹ et se tenait au courant des progrès réalisés dans les programmes², l'attitude de la France ne faisait aucun doute et ne causa aucune surprise. Les Français pratiquent volontiers la *blague*, ils sont spirituels et enjoués, ils n'aiment ni le ton pénétré, ni les mines austères ; ils n'en sont pas moins sérieux à leur manière et ils appliquent à la tâche qu'ils ont à accomplir toute la remarquable facilité que le Ciel leur a départie.

Non, les peuples germaniques ne sont point, comme il arrive parfois qu'on le croie, les seuls sérieux, et l'Allemagne ne détient point le monopole de la pensée pédagogique, pas plus que celui des initiatives intéressantes dans le domaine de la pédagogie pratique, pas plus que celui des éducateurs remarquables³. Il peut donc y avoir quelque intérêt à examiner de près les institutions scolaires et les programmes de nos voisins d'Occident, et, pour les instituteurs d'un pays démocratique tel que la Suisse romande, cette étude présentera d'autant plus d'attrait qu'il s'agit d'un grand

¹ Par exemple le *Manuel général de l'Instruction primaire* ; le *Journal des instituteurs* ; la *Revue pédagogique* ; les *Bulletins des Amicales* et *Bulletins départementaux* ; *L'éducation* ; *L'union morale*, etc...

² Voir p. ex. les programmes si remarquables de dessin (1909), les programmes de morale, d'instruction civique, etc..

³ Citons au hasard M^{me} Pape-Carpantier, Legouvé, Pécaut, Robin (de Cempuis), Binet, Lavis, Buisson, Payot, Blanguernon...

Etat démocratique. De plus l'école laïque française doit éveiller en Suisse de la sympathie, parce que l'instruction qu'elle donne aux enfants est au plus haut point désintéressée. Jamais la France n'a conçu l'instruction primaire comme étant en premier lieu une préparation à gagner sa vie, jamais surtout elle n'a toléré que l'école fût mise au service d'une doctrine d'expansion ou de domination, — territoriale, commerciale ou autre. Ce n'est pas en France que l'on fausse les faits historiques pour en tirer d'autres leçons que celles qu'ils comportent. « Jamais, » m'écrivait dernièrement la directrice d'une école primaire supérieure en Savoie, « jamais, si petit professeur ou instituteur que nous soyons, on ne pourra nous faire enseigner l'erreur pour la vérité — surtout par ordre ! »

Humaine au premier chef, l'instruction publique en France vise à développer dans l'âme de l'enfant le sentiment de la dignité et celui de la solidarité. Elle cherche à donner à ses élèves une bonne méthode de travail, logique claire et probe. Ce que l'instruction peut faire pour les enfants, dit le programme officiel, c'est qu'ils emportent de l'enseignement public d'abord une somme de connaissances appropriées à leurs futurs besoins, ensuite et surtout de bonnes habitudes d'esprit, une intelligence ouverte et éveillée, des idées claires, du jugement, de la réflexion, de l'ordre et de la justesse dans la pensée et dans le langage. « Et, dans l'introduction à une nouvelle édition des programmes officiels¹, je trouve ces mots : « Tremper les caractères, ouvrir les intelligences pour le plus grand bien, voilà véritablement l'œuvre de l'école primaire... » Et plus loin : « Les procédés sont absolument personnels : ce qui importe, c'est de bien distinguer les questions capitales, de les mettre en relief, de telle sorte que l'enseignement bien vivant, réaction constante entre le maître et les enfants, laisse une trace durable non seulement comme notions acquises, mais encore et surtout comme discipline intellectuelle. »

En terminant je voudrais répondre à une objection que j'ai entendu formuler : « Si vraiment l'instruction primaire française est si remarquable, comment se peut-il qu'il y ait dans ce pays autant

¹ Edition qu'ont fait paraître, en 1946, un inspecteur et un directeur primaire, MM. Mutelet et Danguenger. (Hachette.)

d'illettrés et de demi-illettrés? » La raison en est tout d'abord que l'instruction n'est gratuite et obligatoire que depuis 1882¹, ensuite que les enfants ne fréquentent l'école que jusqu'à l'âge de treize ans et peuvent même, s'ils ont obtenu le certificat d'études primaires, la quitter à douze ans, enfin que les prescriptions de la loi, concernant la fréquentation régulière de l'école, ne sont pas assez strictement appliquées.

Dans un deuxième article je voudrais présenter à mes collègues suisses quelques-uns des instituteurs et des institutrices primaires français que j'ai le privilège de connaître.

MARIE BUTTS.

A L'INSTITUT J.-J. ROUSSEAU (*Fin* ².)

Après la séance de l'après-midi eut lieu une visite des locaux de l'Ecole. Puis on se rendit à l'Institut Dalcroze, où une séance de démonstration fut donnée, qui recueillit d'unanimes applaudissements.

Un dîner attendait tout le monde au Cercle des Arts et des Lettres. Des discours très intéressants, dont plusieurs d'une fort belle inspiration, y ont été prononcés par MM. Bernard Bouvier, professeur, président du Comité de patronage de l'Institut Rousseau; Calonder, conseiller fédéral; Quartier-la-Tente, conseiller d'Etat de Neuchâtel; L. Viret, conseiller administratif de Genève; Maggini, président du Conseil d'Etat du Tessin. Dans l'impossibilité de les résumer tous, nous nous bornerons à reproduire les idées essentielles exprimées en un langage à la fois précis et nuancé, par M. le conseiller fédéral Calonder :

« Dans cette journée, dit-il en substance, où nous avons pu repasser, grâce au remarquable rapport de M. Pierre Bovet, les cinq premières années de votre existence, l'esprit de Jean-Jacques, cet esprit toujours à la recherche de la vérité, zélé à pénétrer toutes les idées propres à développer l'enfant, l'esprit de Jean-Jacques est demeuré près de nous. Nous venons de vivre quelques heures de haut idéal, et ces heures nous les avons vécues dans cette ville de Genève aux grandes traditions scientifiques et aux plus grandes traditions humanitaires. Genève peut et doit être fière du nouveau fruit que produit son tronc vigoureux. L'exemple donné par la Suisse romande, dont les milieux pédagogiques se groupent de plus en plus autour de l'Institut Rousseau, cet exemple sera suivi par la Suisse alémanique. A côté de celui de Rousseau, notre pays doit placer les noms de Pestalozzi, de Francini, etc. En nous conviant aujourd'hui, le comité de patronage de l'Institut a prouvé que Genève, malgré la crise mondiale, se préoccupait du renouvellement des esprits.

¹ La gratuité fut votée le 16 juin 1881 et l'obligation de fréquenter l'école pendant une durée déterminée, le 28 mars 1882.

Voir *Educateur* du 17 mars.

» Son initiative aura de la répercussion dans notre pays. Nous ne sommes pas les partisans d'un chauvinisme national qui bride notre éducation ; bien au contraire ; mais nous devons avoir conscience de nous-mêmes. Nous ne voulons pas de programmes ajoutés les uns aux autres, mais la réforme de l'enseignement, le développement des valeurs morales qui sont la plus grande force des petits peuples. A ce propos, je puis affirmer que la Confédération ne songe nullement à restreindre les libertés cantonales, mais qu'elle aidera, selon ses moyens, à l'élargissement, à l'aération, en quelque sorte, des programmes de maturité.

» Sans idéal, sans une compréhension de l'idéal, on ne peut rien faire. Les sources de notre force nationale résident dans l'égalité, dans la fraternité : mais ces mots ne doivent pas être prononcés comme des vaines paroles ; ils doivent se traduire par des actes. Genève ne l'a-t-elle pas prouvé ? Nous ne voulons pas d'union, d'unité par ordre, mais par respect mutuel. Or notre respect va à Genève, cette Genève où, aujourd'hui, nous avons admiré les admirables fondations de M. Edouard Claparède et de M. Jaques-Dalcroze, cette Genève qui a élevé notre pays aux yeux du monde par son œuvre humanitaire, ce dont le peuple, la Suisse tout entière, lui sont reconnaissants. »

Après que la chaude parole de M. Maggini eut charmé l'assistance des accents de notre troisième langue nationale et qu'un poète grison, M. Lansel, eut prononcé quelques paroles en romanche, M. Jaques-Dalcroze se mit au piano. Nous avons admiré en lui, quelques instants auparavant, un pédagogue d'un talent hors pair (et nous savons qu'il est fier de ce titre) ; nous retrouvâmes ici le bon chansonnier qui sait exprimer nos sentiments avec délicatesse et railler nos travers sans méchanceté. Et ce ne fut pas la moindre joie de l'assemblée que de l'entendre improviser, dans un anglais... de fabrique, une chanson en l'honneur de M. Calonder !

La journée du 24 février a laissé à tous les participants un souvenir bienfaisant. Pour ceux d'entre eux qui ont consacré le meilleur de leurs forces à l'éducation populaire, cette réunion de magistrats, de directeurs d'établissements d'instruction, de professeurs, d'instituteurs, de publicistes, entourant de leur intérêt et de leurs encouragements une œuvre d'amour et de progrès, une œuvre pour qui rien de ce qui touche à l'enfance n'est insignifiant, cette réunion, disons-nous, a été un encouragement d'un prix inestimable. Merci à ceux qui leur ont procuré cette joie !

AUTRES TEMPS

On entend souvent dire que nos pères étaient plus forts et plus endurants que nous ; que leur vie plus simple, leur nourriture plus frugale les rendaient capables de supporter mieux que nous les fatigues d'un travail difficile et pénible. Il y a certes du vrai, même beaucoup de vrai, dans cette assertion, et c'est ce que nous vou-

drions chercher à prouver aujourd'hui par les quelques citations qui suivent et qui se rapportent à l'école et aux études d'autrefois.

M. le professeur Charles Berthoud, parlant du célèbre Ferdinand-Olivier Petitpierre, dit :

« Quand arrivait le moment où il pouvait respirer et quitter pour quelque temps les brumes de Londres, où il enseignait le français, F.-O. Petitpierre se réjouissait comme un enfant à l'idée du plaisir « de ne rien faire et de s'acoquiner à la lecture », dont il était privé depuis plusieurs mois. Mais savez-vous quelle était la lecture de ce travailleur infatigable? Comme ce professeur de mathématiques mort jadis parmi nous — c'était en 1876 — et qui, pour se récréer après une journée de labeur, lisait au lit « La Mécanique céleste » de Laplace, Petitpierre, pour se délasser, dévorait l'Algèbre de Wolf :

« Je la reprends, écrivait-il de Londres en juillet 1768, avec un » plaisir indicible; il y a plus de quatre ans que j'ai acheté les » œuvres mathématiques de ce grand homme en cinq volumes » in-quarto, et j'en fais mes délices dans mes heures de retraite » en été. »

Nous voyez-vous, à bout de forces comme nous le sommes bien souvent à la fin d'une année scolaire, passer tout le temps de nos vacances à étudier quelque livre scientifique, aride, et demandant un effort soutenu? Ceux qui, parmi nous, le font volontiers et sans en souffrir doivent être rares. L'exercice physique, les courses de montagne, le travail des champs ou du jardin, voilà ce qui nous convient et nous délasse; voilà ce qui nous permet, après quelques semaines, de reprendre avec plaisir et succès notre labeur quotidien.

Et, chose digne de remarque, c'est qu'avec ce régime-là, nos collègues des siècles passés n'arrivaient pas à la fin de leur carrière plus tôt que nous, au contraire. Nos annales font mention de nombreux instituteurs et professeurs très âgés, et qui ne quittèrent leurs fonctions que pour passer dans l'autre monde. Nous n'en citerons qu'un cas, remarquable entre tous :

Le 15 février 1562, Mathurin Cordier, âgé de 82 ans, fut nommé régent de cinquième classe en la bonne ville de Neuchâtel, où il

enseigna encore pendant deux ans et demi, soit jusqu'au 8 septembre 1564, jour de sa mort.

« Le vendredi, 8 de septembre, lit-on dans un des registres de la ville, mourut le bonhomme Cordier, en grand âge, heureusement, et ayant servi jusqu'à la fin, en sa première vocation d'instruire les enfants et conduire la jeunesse, en toute sincérité, simplicité et diligence, selon la mesure qu'il avait reçue du Seigneur. »

Mathurin Cordier avait enseigné d'abord à Paris et à Genève.

Et, ce ne sont pas seulement les hommes dans la force de l'âge et les vieillards de ces temps reculés qui nous dépassent dans la faculté d'un travail intense et longuement poursuivi, ce sont aussi les enfants qui nous donnent l'exemple et se montrent sous ce rapport supérieurs aux nôtres. Dans son étude intitulée : « Un chirurgien d'outre-tombe », M. le Dr Cornaz fait dire à son héros, d'après les données des archives :

« En faisant élever nos enfants dans toute science humaine, nous tenions à ce qu'ils fussent exacts à accomplir leurs devoirs religieux, ce à quoi se *prêta singulièrement* un changement apporté le 27 janvier 1764 à la prière du Jeudi, que nos pasteurs se plaignaient de voir peu fréquentée, et qui fut mise à 5 heures du matin en été et à 7 heures en hiver. »

On a de la peine à se représenter le temps où de pareils efforts étaient possibles aux enfants de notre pays, et en même temps heureux quant aux résultats obtenus. Nous en sommes bien loin aujourd'hui avec nos mœurs passablement efféminées et avec notre heure d'entrée en classe qui nous paraît quelquefois, en hiver surtout, assez incommode. Et pourtant, chacun le sait, au point de vue scolaire plus encore qu'à tant d'autres, nous n'avons rien à envier à ce prétendu « bon vieux temps », si ce n'est peut-être un peu de cette puissance de volonté et de travail de nos ancêtres, jeunes et vieux, qui ne siérait pas mal dans les belles et confortables salles d'étude de notre vingtième siècle. A. GRANDJEAN.

PENSÉE.

Il faut bien prendre garde, quand on veut se faire estimer, à ne pas se faire haïr.

VAUVENARGUE.

REVUE DES IDÉES

*** **Le Congrès du livre.** — A Paris s'est réuni récemment un Congrès national du livre. Il s'est occupé de tous les problèmes relatifs à l'édition et à la librairie française, et des moyens d'en développer l'expansion. Le but poursuivi intéresse au plus haut point tous les pays de langue française. Il s'agit de provoquer la diffusion du livre et de faciliter l'achat, non seulement par une meilleure organisation du commerce, mais surtout par la création de bonnes éditions à bon marché. Dans le commerce du livre, comme dans d'autres, le producteur français ne sait pas faciliter le client ; à telles enseignes, qu'avant la guerre de nombreux intellectuels de province avaient pris le parti de faire venir de... Leipzig tels ouvrages qui n'étaient pas d'un usage absolument courant, et cela même lorsqu'il s'agissait de livres français !

En ce qui concerne le prix du livre, le roman français à fr. 3,50 est, en somme, meilleur marché que la nouveauté littéraire anglaise ou allemande. Mais où trouver en France l'équivalent des éditions Nelson, Cassel, Cotta, Velhagen et Klasings, pour ne citer que celles-là : de solides volumes, bien reliés, utilement annotés et d'un prix extrêmement modique ? Espérons que le Congrès du livre aura résolu le problème, et que le public de langue française ne sera pas moins favorisé, après la guerre, que celui des autres langues mondiales¹.

*** **L'enseignement de l'histoire au service du mensonge.** — Certains collèges de la Suisse allemande utilisent un *Résumé de l'histoire universelle* dont l'auteur, le Dr Karl Ploetz, était de son vivant professeur au gymnase français de Berlin. Il vient de paraître une édition revue et considérablement augmentée de ce livre, par les soins d'un certain professeur Kähler. Peu à peu, cette édition nouvelle se substitue à l'ancienne, et on la trouve déjà entre les mains de nombreux écoliers suisses.

Or la façon dont les causes de la guerre mondiale y sont exposées n'est rien moins que l'expression de la vérité. Elle a été causée, y est-il dit, par *l'envieuse concurrence et la jalousie de l'Angleterre à l'égard de la puissance coloniale et du commerce international de l'Allemagne, la soif de vengeance de la France et la politique conquérante du parti panslaviste en Russie* ! Les hostilités ont été commencées par les troupes françaises qui ont passé la frontière d'Alsace le 2 août 1914. La Belgique, alliée secrète des ennemis de l'Allemagne, a reçu son juste châtiment. Rien n'y manque à l'énumération des mensonges dont on a nourri le peuple allemand, depuis trois ans, pas même le conte des avions de Nuremberg ni celui des fontaines empoisonnées par des médecins français !

« Voilà, dit M. Seippel dans le *Journal de Genève*, comment on enseigne et comment on enseignera sans doute, dans l'avenir, l'histoire de la guerre mondiale au peuple d'Allemagne. Il importe de modeler dès le plus bas âge la cervelle des petits Allemands. La « Science historique » n'est pas faite pour rien. Fort bien. Mais nous demandons que l'on ne fasse pas subir la même opération aux cervelles de nos écoliers suisses. »

¹ Dans le même ordre d'idée, rappelons toutefois à nos lecteurs la belle collection *Les cent chefs d'œuvres qu'il faut lire*, publiée par la maison Payot et Cie, au prix extrêmement modique de 35 cent. le volume.

Nous le demandons après lui. Et nous attendons des organes scolaires de la Suisse allemande la protestation que l'emploi d'un tel livre justifie. Au moment où la Suisse romande vient de nationaliser jusqu'à ses grammaires françaises, se trouvera-t-il des hommes d'école pour admettre l'emploi du livre de M. Kähler dans des classes de la Suisse allemande? Et se trouvera-t-il des autorités scolaires pour en permettre l'emploi?

***** Guerre et délits d'enfants.** — Dans une précédente *Revue des idées*, nous avons relaté deux statistiques, l'une anglaise, l'autre allemande, faisant constater toutes deux une recrudescence inquiétante de la criminalité infantile. Un article récent du *Times* apporte un correctif à cette statistique en ce qui concerne l'Angleterre. Il ressort d'un examen attentif des rapports dressés par la police de ce pays que, dans beaucoup de cas, ce sont les mères elles-mêmes qui dénoncent leurs enfants pour vagabondage; trop faibles pour faire façon de leurs garnements de fils en l'absence de leur mari, elles requièrent l'aide de la police. De sorte que des peccadilles dont une bonne correction paternelle eût suffi, en temps normal, à prévenir le retour, ont maintenant leur épilogue devant le juge!

DANS L'ECOLE VAUDOISE

L'enseignement du chant.

Nous lisons dans la *Revue*: « Pour se renseigner sur la façon dont le chant est enseigné dans nos écoles, M. G. Doret a commencé une série de visites dans les principales classes primaires. Il compte visiter ainsi une cinquantaine de classes dans le canton, après quoi il formulera les vœux qu'il jugera à propos pour améliorer l'enseignement du chant. » Instituteurs vaudois, soyons francs! Estimez-vous qu'il y a lieu d'améliorer l'enseignement du chant? Non, certes! Et la preuve, nous la trouvons dans les superbes manifestations que sont les fêtes cantonales de chant. Qu'on ne vienne pas nous dire que le chant est mal enseigné dans les écoles d'un canton qui possède une Société semblable à la Société cantonale des Chanteurs vaudois, dont les instituteurs ont été et sont encore l'âme. Un corps enseignant formé par des maîtres tels que Charles-César Dénéreaz et son digne successeur M. Ch. Troyon ne peut pas, dans sa généralité, mal enseigner le chant. Dans le canton de Vaud, on chante (quand on a le cœur à chanter), et pas plus mal qu'ailleurs. Et même, supposons que dans telle classe un maître n'attribue pas à l'étude du solfège toute l'importance que M. Doret voudrait qu'on lui donnât, ou bien que certains élèves de la même classe sortent de l'école sans connaître les notes. Le grand mal! Les pauvres, sont-ils pour cela privés de la faculté de traduire leur joie en de sonores refrains et ne pourront-ils pas chanter avec d'autres quand ils se sentiront l'âme en fête?

Loin de nous l'idée de mettre en doute aucune des qualités artistiques de notre éminent concitoyen et d'enlever aucun des rayons de sa gloire; mais les grands artistes n'ont pas tous le talent d'enseigner. Autre chose est de diriger de grandes masses chorales et de donner des leçons de chant dans nos classes primaires. Qu'il nous soit permis d'avoir vu quelqu'un à l'œuvre avant de l'accepter comme juge ou critique....

Et puis, pourquoi donc vouloir apporter coup sur coup des réformes en tout et partout, même où il n'y en a pas besoin ? Qu'on ait amélioré l'enseignement du dessin, de la gymnastique, c'est très bien : il y en avait besoin. Mais, de grâce, un moment de répit, que le pauvre instituteur se reconnaisse un peu dans ce dédale d'innovations.

C. GREC.

Une consultation.

Billet d'une jeune institutrice :

« Monsieur, j'ai quelques difficultés avec ma Commission scolaire, à propos de l'enseignement au degré inférieur. Aussi, permettez-moi de venir vous consulter à ce sujet. Pourriez-vous m'accorder une entrevue avant les examens du printemps ? »

Réponse affirmative du correspondant.

A l'heure convenue, l'institutrice se présente, un cahier d'élève à la main, et expose les faits à peu près en ces termes :

— « Je regrette de devoir vous entretenir de questions de peu d'importance, mais un membre de la Commission scolaire critique ma méthode d'enseignement du calcul écrit. Il exige, sous peine de plaintes au Département, qu'au lieu de faire écrire les nombres à additionner ou à soustraire, sur une ligne horizontale, je les fasse disposer en colonnes, comme on procède en comptabilité.

— Et sur quoi ce fonctionnaire fonde-t-il son observation ? Est-il mathématicien, financier, négociant ?

— Du tout. Mais il prétend que mon mode de faire ne donne pas de bons résultats.

— Et il croit que vos élèves seront plus habiles à calculer en disposant les nombres en colonnes verticales ?

— Oui, monsieur. Je suis d'un avis différent. Voyez d'ailleurs les travaux d'un de mes élèves. Ce n'est pas le meilleur, mais vous remarquerez qu'il a très bien résolu des questions d'addition, de soustraction et même de multiplication par la disposition horizontale ; les nombres conformément au programme, ne dépassent jamais 100.

— C'est juste. Vous vous conformez ainsi aux exemples donnés dans le *Manuel à l'usage des maîtres primaires*, publié par les soins du Département. Mieux que cela ; vous n'avez fait que suivre fidèlement les *Instructions générales* annexées au Plan d'Etudes pour les écoles du canton. Lisez page 44, 3^e alinéa (édition 1909) :

Le travail écrit est, dans le degré inférieur, une reproduction de ce qui a été fait oralement. C'est dire que l'enfant doit acquérir l'habitude de disposer les nombres se rapportant à chaque calcul sur une même ligne. Au degré intermédiaire seulement vient l'emploi des procédés spéciaux du calcul écrit.

— Eh ! c'est exactement ce que je fais, sans même savoir que je me conforme ainsi aux instructions officielles.

— Vous pouvez être, mademoiselle, sans inquiétude au sujet des menaces de votre censeur trop zélé. Si j'avais quelque mandat officiel, je le prierais de bien vouloir se conformer, lui le premier, aux lois et règlements, et de ne pas se mêler de questions de méthode. C'est l'affaire des maîtres d'école et des autorités supérieures. Quand certains fonctionnaires prétentieux le comprendront-ils ? »

U. BRION.

SOUVENIRS D'ACTUALITÉ

Les lettres suivantes sont extraites d'un ouvrage aujourd'hui introuvable en librairie intitulé *Souvenirs de Tante Claire*, paru en 1895 chez Georg & Cie. Elles permettent une comparaison suggestive entre l'époque où elles furent écrites et la nôtre, puisqu'elles font allusion aux menaces de guerre avec la Prusse à l'occasion du canton de Neuchâtel. Elles sont adressées par une Genevoise dont on appréciera l'esprit et le cœur, à deux neveux étudiant à l'étranger. Ces diverses qualités, ainsi que le naturel de leur style, en feront une lecture intéressante pour maîtres et élèves.

A Charles, à Paris.

22 décembre 1856. — Parle-nous des leçons que tu donnes aux deux André ; j'ai le plus grand désir que ça réussisse. Tâche de bien parler en professeur et non pas comme quelqu'un qui hésite et qui cherche encore sa route ; les enfants sont des plus malins pour discerner les côtés faibles. Tu ne peux pas encore réaliser à quel point on se forme en enseignant, même des enfants, on y met toute sa personne ; caractère et intelligence, tout est stimulé, et quand les enfants vous aiment et vous voient arriver avec plaisir, on finit par y trouver soi-même une vraie jouissance.

Il est beaucoup question de la guerre qui nous menace, mais je ne me figure pas ces Prussiens venant de si loin pour une pareille niaiserie ; je suis bien de l'avis du *Times* qui dit : « Au nom du bon sens, laissez la Suisse aux Suisses et ne vous occupez plus de leur pays. » En attendant, cette chance de guerre a donné beaucoup d'agitation, comme tu peux croire ; la jeunesse a de l'élan, et jusqu'à ce qu'elle ait reçu des coups elle ne voit jamais la guerre avec peine ; mais les hommes de raison voudraient conjurer cet orage, et je suis extrêmement avec eux.

Les profonds et les sages de la nation croient à un arrangement d'ici au 2 janvier, tant cette guerre leur paraît une énorme faute de la part des puissances qui l'excitent ou ne l'empêchent pas. La Suisse est très bien posée, elle défend des droits réels et elle en a si bien conscience que l'élan est au comble, tous les cantons rivalisent de zèle et du besoin de faire des sacrifices. Ici, toute la jeunesse veut marcher, tous les étudiants sont enrôlés, même les théologiens ; ainsi tu peux te figurer tes quatre féaux, le fusil sur l'épaule ! L'emprunt pour la guerre a été rempli dans les vingt-quatre heures ; c'est beau, car l'argent est encore ce qu'il y a de plus dur à la détente. Avec cela, puissent les potentats se dépêcher de nous arranger ; la pauvre Suisse ne pourrait pas rester bien longtemps l'arme au poing, sans en être abîmée, tant cela coûte d'une part, et tant ça cause de dérangement de l'autre, car combien de ceux qui partent gagnent le pain quotidien de la famille ! La jeunesse sera presque vexée de n'avoir pas de coups à donner, et pas la chance de faire quelque chose d'éclat pour l'honneur de la Suisse ; mais les hommes mûrs et les mères de famille rendront des actions de grâces avec transport si ce fléau s'éloigne de nous, et Dieu le veuille !

Au même.

Janvier 1857. — Je suis sûre qu'avec l'ami Pierre vous ne parlez guère que de la patrie. Jusqu'à présent, elle n'est pas du tout dans une mauvaise position, la patrie ; et de tout pays on nous envoie un concert d'éloges et toutes les marques imaginables de sympathie.

En attendant, le bataillon n° 20 est parti ce matin, ainsi qu'une batterie d'artillerie. Beaucoup de tes amis y sont. Il est impossible de se figurer le dérangement qui met sans dessus dessous toutes les familles ; ouvrage suspendu, inquiétude des mères et des femmes, quoique leurs chéris soient partis ficelés comme des ballots, tant on les a entortillés de flanelle par dessous leurs uniformes ; et puis tu comprends que cette idée qui vous trotte par la tête tout le jour : aurons-nous la paix ? aurons-nous la guerre ? finit par être énervante.

Vous avez bien raison de rester en paix à vos études : toi, surtout, tu ne serais qu'un embarras. Si cette guerre a lieu, tu en écriras une fois l'histoire ; voilà comment tu serviras ton pays ; ça sera superbe à lire, tant tu pourras y mettre de patriotisme à chaque page.

A Ami, à Londres.

Janvier 1857. — Que te dire qui ne soit pas de la politique ! On ne s'occupe que de cela. On parle de guerre ou de paix avec la servante, avec le facteur et le porteur d'eau, avec les six jeunes beautés âgées de quatre à six ans auxquelles Anna enseigne à lire et à ourler ; mais ce n'est pas tout ; nous tricotons des gilets, des chaussettes, des mitaines, pour toute l'armée, et les conversations de salon sont : Combien mettez-vous de mailles ? Moi, je pense qu'il vaut mieux ne pas faire de diminution avant le pouce ; moi, je ne fais point de pouce du tout, le général Dufour préfère qu'on ne fasse qu'un trou aux mitaines pour passer le pouce ; le pouce tricoté gêne pour le maniement des armes. Cela dit, chacun tricote comme pour sa vie ; et véritablement nous avons fait des envois tels que je m'attends à ce qu'on vote des remerciements aux dames de Genève. Ce soir, en attendant, on dit que nous avons fait la paix, mais une paix telle que la Suisse ne devait pas la faire, de sorte qu'il n'y a point d'élan, point de joie dans la ville. C'est très beau de tant parler de l'honneur de la Suisse, et j'espère qu'on l'a suffisamment sauvegardé, mais une guerre serait une telle horreur que je suis pour qu'on accorde tout ce qu'on pourra sans compromettre la liberté future du pays. Figure-toi que beaucoup de gens regretteront l'agitation du moment ; le besoin d'excitation naturel à tous les hommes, joint au bouillonnement de la jeunesse, en pousse quelques-uns à désirer secrètement que les choses aillent un peu plus loin ; mais ces mêmes, je voudrais les voir en face d'une charge de cavalerie ; je voudrais les voir ayant souffert quelques mois de froid, de blessures, d'atroces fatigues, et les pauvres gens crieraient merci, reconnaissant que la guerre est un fléau et que bénis sont les peuples à qui Dieu l'épargne en leur enseignant le support et la sagesse.

BIBLIOGRAPHIE

I promessi sposi. Pagine scelte a cura di L. Donati, Orell Füssli, Zurich, 1916.
Fr. 2.

Les maîtres chargés de l'enseignement des langues étrangères dans nos écoles du degré moyen, collèges, gymnases, écoles réales, écoles supérieures de commerce se plaignent parfois d'avoir quelque peine à trouver des lectures qui conviennent à leurs élèves les plus avancés. Non pas faute de matière (ici, comme ailleurs, c'est le fond qui manque le moins) mais bien faute d'une matière appropriée à leurs besoins. Pour les petits auxquels de courts morceaux suffisent, il existe des manuels excellents et nombreux. Pour les grands, sitôt qu'on renonce à l'emploi des anthologies, le choix est beaucoup moins aisé. Le professeur fatigué des perpétuels « extraits » prétend faire lire à sa classe une œuvre complète qui laisse autre chose dans l'esprit que le souvenir fugitif d'impressions incohérentes et fragmentaires. Il ne tarde pas, neuf fois sur dix, à s'apercevoir que le roman ou le drame qu'il a choisi est trop long. C'est que, si on lit lentement, comme on doit lire, l'élève ne trouve pas moins fastidieux de n'arriver jamais au but que d'y arriver trop vite, car la vue d'ensemble lui échappe également dans les deux cas.

Entre les recueils de morceaux choisis et les œuvres intégrales, il y a donc place pour une forme intermédiaire. Les Allemands, gens pratiques, l'ont compris. Qui ne connaît les éditions de classiques français, anglais, italiens, des maisons Velhagen et Klasings (Bielefeld), Kùthmann (Dresde), de la Reugersche Buchhandlung de Leipzig, etc. ? On peut avoir contre les éditions *ad usum delphini* les préventions les plus légitimes. Il est difficile au maître de langues vivantes de s'en passer.

C'est une collection de ce genre dont nous présentons aujourd'hui le premier volume au lecteur. L'auteur M. L. Donati, professeur à l'Ecole cantonale et privat-docent à l'Université de Zurich, a su habilement éviter un double écueil : celui de faire trop de coupures et celui d'en faire trop peu. Il a retranché assez pour ramener l'ouvrage à des proportions et à un prix compatibles avec les nécessités de l'enseignement moyen, il a retranché assez peu pour laisser au chef-d'œuvre de Manzoni son caractère de tout organique et vivant. Comme il a, d'autre part, remplacé les parties retranchées par des résumés, le texte n'offre aucune lacune et garde l'intérêt d'une narration suivie. Les notes dont il faut féliciter M. Donati de n'avoir pas abusé sont plutôt destinées à « expliquer les choses que les mots ».

Ce petit livre très soigneusement imprimé et qu'on a eu l'heureuse idée d'orner de vignettes empruntées à l'édition devenue rare de 1840, est précédé d'un sommaire général du roman ainsi que d'une notice biographique et littéraire sur Manzoni. Nous nous permettons de le recommander aux maîtres d'italien auprès desquels nous ne doutons pas qu'il trouve le bon accueil qu'il mérite. Ad. B.

N.-B. Voir les annonces dans les prochains numéros.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRES**



Bornand-Berthe

Lausanne

8, Rue Centrale, 8

Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE

Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève



Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900



Ustensile
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT
LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Contellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON MODÈLE



COSTUMES

sur mesure et confectionnés
coupe élégante et soignée

VÊTEMENTS
pour cérémonies

MANTEAUX
de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS
CHEMISERIE



10

0/0

au comptant
aux instituteurs
de la S.V.P.

EDITION FÆTISCH FRÈRES (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

La maison FÆTISCH FRÈRES (S. A.) a l'avantage d'informer son honorable clientèle, ainsi que MM. les Directeurs des sociétés chorales, musicales, dramatiques, etc., qu'elle est désormais seule propriétaire des deux fonds d'édition très avantageusement connus, celui de l'UNION ARTISTIQUE et celui de la maison I. BOVARD, l'un et l'autre à Genève.

Ces fonds comprennent, outre les œuvres des principaux compositeurs romands : BISCHOFF, DENÉRÉAZ, GRANDJEAN, MAYR, NORTH, PILET, PLUMHOF, etc., etc., toutes celles de Ch. ROMIEUX, et une très riche collection de

CHŒURS

MORCEAUX POUR FANFARE

ET POUR HARMONIE

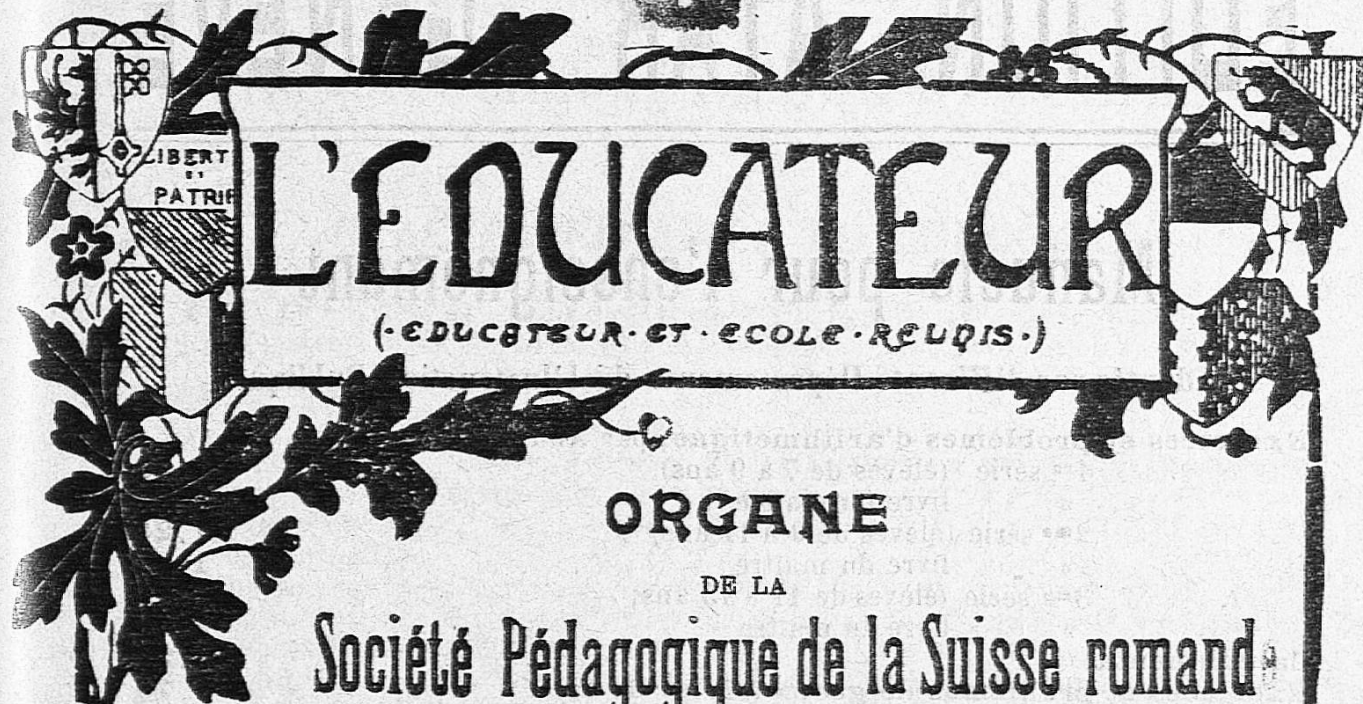
PIÈCES DE THÉÂTRE

SAYNÈTES

MONOLOGUES

etc., etc., etc.

dont le **catalogue** détaillé, actuellement en préparation, sera prochainement distribué.



(EDUCATEUR · ET · ECOLE · RELIGIEUSE ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :***ERNEST BRIOD**

La Paisible, Cour, Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :***JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces :***JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITE DE REDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 6 fr.; Etranger, 7 fr. 50.**PRIX DES ANNONCES :** 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE

EDITION „ATAR”. GENEVE

Manuels pour l'enseignement

Adoptés par différents Départements de l'Instruction Publique.

Exercices et problèmes d'arithmétique , par <i>André Corbaz</i> .	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.80
» livre du maître	1.40
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.40
» livre du maître	2.20
Calcul mental	2.20
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.70
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture , par <i>A. Charrey</i> , 3 ^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture , par <i>A. Gavard</i> . Degré moyen	1.50
Livre de lecture , par <i>MM. Mercier et Marti</i> . Degré supérieur	3. —
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> , 1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> , 2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache , par <i>A. Lescaze</i> , 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache , par <i>A. Lescaze</i> , 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50
Lehr- und Lesebuch , par <i>A. Lescaze</i> , 3 ^{me} partie, 3 ^{me} édition	1.50
Livre de lecture , par <i>M. Marti</i> , degré moyen	2.50
Grammaire italienne , par <i>M. A. Arzani</i> , professeur	3. —
Anthologie italienne , par <i>M. A. Arzani</i> , professeur	3. —
Notions élémentaires d'instruction civique , par <i>M. Duchosal</i> . Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse , par <i>A. Schütz</i> . Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle , par <i>E. Pittard</i> , prof. 3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique , par <i>J. Denis</i> . 80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Parlons français , par <i>W. Plud'hun</i> . 16 ^{me} mille	1. —
Comment prononcer le français , par <i>W. Plud'hun</i>	0.50
Histoire sainte , par <i>A. Thomas</i>	0.65
Les fables de La Fontaine , par <i>A. Malsch</i> . Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques , par <i>M. Juge</i> , cartonné, 2 ^{me} édition	2.50
Leçons de physique , 1 ^{er} livre, <i>M. Juge</i> . Pesanteur et chaleur,	2. —
» 2 ^{me} » » Optique et électricité,	2.50
Leçons d'histoire naturelle , par <i>M. Juge</i> .	2.25
» de chimie, » »	2.50
Petite flore analytique , par <i>M. Juge</i> . Relié	2.75
Pour les tout petits , par <i>H. Estienne</i> .	
Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné	2. —
Manuel d'instruction civique , par <i>H. Elzingre</i> , prof. 2 ^{me} partie, Autorités fédérales	2. —

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES PRIMAIRES AU CONCOURS

INSTITUTEURS. Essertines sur Rolle : fr. 1800, plus logement, jardin, 6 stères de bois et 100 fagots à charge de chauffer la salle d'école. — **Pailly :** fr. 1800, plus logement, plantage et 6 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école; 17 avril.

Lausanne. — Plusieurs postes **d'instituteurs et d'institutrices primaires** seront vacants dans la commune.

Fonctions légales.

Avantages :

a) Instituteurs en ville : traitement annuel, fr. 2600 à fr. 3200 pour toutes choses.
b) Instituteurs des hameaux dépendant de la commune : fr. 1800 à fr. 2400 par an, plus logement et autres avantages légaux.

c) Institutrices en ville : traitement annuel, fr. 1700 à fr. 2300 pour toutes choses.
Pour tous les postes, la différence entre le minimum et le maximum est calculée sur les années de service dans le canton. A ces traitements, il est ajouté une prime pour années de service dans la commune de fr. 50 à fr. 320 pour les instituteurs et de fr. 35 à fr. 230 pour les institutrices. Maximum en 12 ans.

Eventuellement caisse de retraite communale supplémentaire.

Les postulants sont priés de s'abstenir de toute démarche personnelle.

Les titulaires seront tenus d'habiter le territoire de la commune.

INSTITUTRICES. Echandens : fr. 1200, logement, plus indemnité de fr. 20 pour jardin, et fr. 80 pour chauffage (chauffage de la salle d'école compris); 17 avril. — **Ecublens :** fr. 1200, plus logement, jardin et combustible nécessaire au chauffage de la salle d'école; 17 avril. — **Essertines sur Rolle (Bugnauux) :** fr. 1200, plus logement, jardin, 6 stères de hêtre et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 17 avril. — **Ogens :** fr. 1200, plus logement, plantage et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 17 avril.

Enseignement secondaire.

Ville de Lausanne. — Ecole des métiers. — Section des industries du bois.

Un poste de contre-maitre chef d'atelier est au concours.

Ce fonctionnaire doit être habile ébéniste-menuisier avec apprentissage complet et expérience étendue du métier. Il doit connaître les bois, leurs qualités, leur emploi, leurs traitements et leur entretien; l'outillage, les procédés modernes de fabrication et le dessin. Il sera chargé de l'enseignement pratique suivant programme à 12 élèves environ. Il doit tout son temps à l'école.

Fonctions : 54 heures hebdomadaires de présence.

Traitement annuel : de 3000 fr. à 3800 fr. suivant capacités et expérience, plus augmentations légales et primes pour années de service à l'école des métiers de Lausanne.

Entrée en fonctions : à partir du 15 mai 1917.

La nomination sera faite à titre provisoire pour une année. Après confirmation définitive, l'intéressé pourra être admis à une des caisses de retraite, soit cantonale, soit communale.

Les postulants pourront être soumis à un examen médical. Ils sont priés de s'abstenir de toute démarche personnelle.

Adresser les offres de service, avec certificats, au Département de l'instruction publique, 2^e service, jusqu'au 14 avril, à 6 heures du soir.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

Les cent Chefs-d'œuvre qu'il faut lire

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

35 centimes le volume.

L'élégante collection des *cent chefs-d'œuvre* qu'annonçaient à cette même place les derniers numéros de l'*Educateur*, ne comporte pas seulement des livres à l'usage des classes — ou des élèves —, mais elle renferme également les œuvres les plus célèbres de la littérature française, les classiques au sens le plus large du mot.

En voici un choix susceptible d'intéresser tout particulièrement les maîtres qui voudraient relire, étudier, citer ou comparer entre elles, telles ou telles œuvres célèbres :



Musset : Les Nuits. Rolla. Le Saule. Don Paez (N° 2) — A quoi rêvent les jeunes filles. Les Marrons du Feu. Poésies diverses (N° 6) — Namouna. La Coupe et les Lèvres. Poésies (N° 11) — On ne badine pas avec l'Amour. Un caprice. Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée (N° 14) — Mimi Pinson. Histoire d'un Merle Blanc. Le Secret de Javotte (N° 19) — Le Chandelier. Louison (N° 27) — Lorenzaccio (N° 30) — Carmosine, Fantasio (N° 33) — André del Sarto. Il ne faut jurer de rien (N° 41).

Abbé Prévost : Histoire de Manon Lescaut (N° 60).

Balzac : La Grenadière. Le Chef-d'œuvre inconnu. Jésus-Christ en Flandre (N° 3) — Mercadet (N° 18) — La Paix du Ménage. Adieu. Le Réquisitionnaire (N° 20) — Le Colonel Chabert. Gobseck (N° 39) — La Fausse Maîtresse (N° 54) — L'Elixir de longue vie. Un drame au bord de la mer (N° 63).

Stendhal : Littérature, Arts et Voyages (N° 90).

Béranger : Chansons (N° 12).

Gérard de Nerval : Sylvie, La Main enchantée (N° 5).

Desbordes-Valmore : Le livre des tendresses (N° 48).

Sedaine : Le Philosophe sans le savoir (N° 72). — Etc., etc.

Avis important. — La liste des cent chefs-d'œuvre sera adressée à tous ceux de nos lecteurs qui voudront bien nous en faire la demande.

Un exemplaire spécimen sera envoyé à l'examen à tout membre de l'enseignement qui en exprimerait le désir ; et pour ceux qui adopteraient un de ces ouvrages dans leur classe, leur exemplaire personnel leur sera remis gratuitement. — (Les N°s 26, 28 et 32 sont en cours de réimpression.)